

**Procès-verbal du Conseil d'Administration n°23 de l'association Villeneuvois à vélo**  
réuni le 24 août 2024 au Café cantine.

La séance est ouverte à 14 h 00.

	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
Pierre BAUDIN			<b>X</b>
Gaston BOSC	<b>X</b>		
Francis CAZEILS	<b>X</b>		
Adrien CHAUD	<b>X</b>		
Thierry GENART		<b>X</b>	
Claude GUÉRIN		<b>X</b>	
Faustine LAMARD	<b>X</b>		
Florentin L'HOMMEDÉ	<b>X</b>		
Alexis LEFEBVRE	<b>X</b>		
Annick MARQUET	<b>X</b>		
Eddy PARISOT		<b>X</b>	
Françoise RISS-CAZEILS	<b>X</b>		

Invités : Julien LAMARD, Chelo RODRIGUEZ.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Point sur la motivation et disponibilité des administrateurs pour les prochaines actions de Villeneuvois à vélo
- Point trésorerie et dépenses à venir
- Ouverture d'un livret A au nom de l'association
- Gestion des réunions avec les élus
- Organisation des prochains CA
- Fin de l'atelier de réparation au Café cantine, par manque de bénévoles ?
- Débat autour d'une adhésion croisée entre Villeneuvois à vélo et VCTB
- Point aménagements
- Événements
  - Animation au lycée à la rentrée pour inaugurer la piste cyclable vers le lycée, vendredi 4 octobre
  - Eco'Village d'Horizon Vert, sur le boulevard Danton, le dimanche 6 octobre
  - Bourse aux vélos du 14 septembre 2024
  - *Pour info* : forum des assos de VéLot le dimanche 7 octobre à Saint-Pastour

## I – Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration **approuve** le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 16 juillet 2024.

## II – Ouverture d'un livret A au nom de l'association

Notre banque propose l'ouverture d'un livret A pour les associations, plafonné à 76 500 € et rémunéré à 3 % net d'impôts. L'ouverture d'un livret A permettrait d'engranger de nouveaux bénéfices pour l'association, pouvant servir à la réalisation des intérêts fixés par nos statuts.

Annick, trésorière, a besoin de l'approbation du Conseil d'Administration pour l'ouverture d'un livret A.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents (**7 membres présents**), approuve l'ouverture d'un livret A à la BNP Paribas.

## III – Point trésorerie et dépenses à venir

Adrien fait un petit point sur la trésorerie. Toutes les demandes de subvention ont ou vont être acceptées. Entre les subventions, les cotisations en forte hausse et les recettes de la bourse aux vélos, nous devrions avoir un budget à 5 000 € de recettes.

Malgré le nouveau report de l'obtention du local, il serait bon d'anticiper les besoins et d'acheter sur cet exercice le matériel qui sera nécessaire une fois le local obtenu. Cela sera étudié au prochain CA, afin d'effectuer une commande en novembre.

Adrien propose d'acheter des gilets rouges floqués avec le logo de l'asso et « ENCADREMENT » ainsi que des verres réutilisables qui serviront pour les animations de l'asso (au lieu d'acheter des verres jetables...). Il est proposé que Bicycl'Ed s'occupe de la révision du triporteur, dans le cadre d'une prestation rémunérée : chambre à air, rayon à remplacer, redressage de l'axe principal du triporteur. À faire avant le 4 octobre pour l'opération « Au lycée à vélo ».

*Gaston arrive.*

## IV – Point sur la motivation et disponibilité des administrateurs pour les prochaines actions de Villeneuvois à vélo

À la suite de mutations professionnelles et indisponibilités, le nombre de bénévoles se réduit. De plus, la motivation des administrateurs en place commence à diminuer, de part les nombreuses actions menées jusqu'à présent et l'absence de local qui n'est pas motivant pour les bénévoles.

Adrien souhaite connaître la motivation des administrateurs à date. Logiquement, la réduction du nombre d'administrateurs et bénévoles pour l'association doit conduire à une baisse des activités de l'association.

Eddy, Francis, Adrien ne sont plus disponibles pour des actions à partir de septembre. Julien n'est pas disponible du 15 septembre à fin novembre. Les autres administrateurs sont encore présents, mais la participation doit s'adapter. Les réunions peuvent être encore réalisées par Florentin, Francis... mais plusieurs personnes ne souhaitent pas y participer.

L'appel à bénévoles n'a vu personne venir aujourd'hui. Adrien est persuadé que l'arrivée d'un local permettra le recrutement massif de bénévoles motivés par la réparation, et le retour de précédents bénévoles ayant arrêté par manque de motivation. Il faut mettre la pression afin d'accélérer les procédures pour l'obtention d'un local, quitte à ce que cela soit un local éphémère.

Fort heureusement, la période à venir va être plus creuse en terme de plaidoyer municipal : les grands projets sont lancés, et il est peu probable que de gros projets arrivent en fin de mandature, vu les dépenses engendrées. La principale tâche de plaidoyer sera autour du plan vélo du Département, et les comités d'itinéraire, en 2025.

## V – Gestion des réunions avec les élus

Pendant trois ans, les réunions avec les élus étaient en grande majorité faites par Adrien, Président, qui se libérait de ses obligations étudiantes pour les réunions. En raison de sa mutation professionnelle, cela ne sera plus possible à partir de septembre. Il faut des personnes, non-engagées politiquement, pour le remplacer.

Florentin, Vice-Président, est le meilleur atout, mais il est bon d'être plusieurs durant ces réunions afin d'avoir une diversité de paroles. C'est souvent cela qui a permis d'obtenir des avancées (cf. la présence de Claude à la réunion sur l'avenue du Maréchal Leclerc, qui a permis de convaincre les techniciens de l'intérêt d'une piste cyclable sur l'avenue d'Agen).

Jusqu'à présent, le rythme des réunions (avec les élus, ou réunions de chantier) était d'une tous les deux mois. Depuis plusieurs mois, nous sommes sollicités dans le cadre de réunions de chantier au Temple-sur-Lot et à Fumel. Ces réunions de chantier ont lieu toutes les semaines mais nous sommes « convoqués » à chaque fois que l'avis de cyclistes est requis : cela a concerné 5 fois en un an au Temple-sur-Lot, et pour l'instant 2 fois en six semaines à Fumel. Si au Temple-sur-Lot, le projet touche à sa fin ; à Fumel, on est encore en travaux. À venir également : le boulevard Georges Leygues à Villeneuve (pas sûr qu'on soit convié aux réunions de chantier...). En 2025, les réunions des comités d'itinéraire du Plan Vélo du Conseil départemental de Lot-et-Garonne pourront prendre du temps mais seront l'endroit par excellence pour la définition des itinéraires, il sera important d'être présente à toutes, en répartition avec Vélocité en Agenais.

Autre exemple : nous sommes conviés le vendredi 13 septembre à une réunion d'un groupe de travail « sécurité routière » du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), à la mairie. La Préfecture a en effet souhaité notre présence à ce groupe de travail chargé d'élaborer la politique d'animations en termes de sécurité routière à Villeneuve-sur-Lot, vu nos actions déjà réalisées. Qui peut y aller ? Ce n'est pas une réunion avec des élus, mais avec des acteurs associatifs (La Sauvegarde, etc.) et auto-écoles. Attention à la réunionite. Il est souhaitable d'y être pour le réseau, mais ne pas s'engager sur des événements que l'on ne saurait tenir.

Pour les prochaines réunions :

- 29 août à 11 h avec le Maire de Bias (à confirmer) : Francis, Alexis, Julien
- 13 septembre à 10 h en salle 3 de la mairie de Villeneuve, pour le CLSPD : Julien

On traitera des prochaines réunions au fil de l'eau.

## VI – Organisation des prochains CA

Suite à la mutation professionnelle d'Adrien, Président, le rythme des CA doit évoluer afin de correspondre à ses périodes de disponibilité. De plus, le rythme actuel est à revoir, afin d'être plus engageant pour la participation des administrateurs.

Il est proposé les dates suivantes :

- samedi **26** octobre ;
- samedi 28 décembre (CA de fin d'année, décisions budgétaires, dépenses imprévues) ;
- samedi 15 février (avant l'AG) ;
- samedi 1<sup>er</sup> mars (après l'AG : élection du bureau) ;
- samedi 12 avril.

Ce rythme est approuvé. Pour rappel, l'Assemblée Générale est prévue le **vendredi 21 février à 18 h à la Maison de la vie associative.**

## **VII – Fin de l'atelier de réparation au Café cantine ?**

En raison de plusieurs mises en pause et indisponibilités de bénévoles récurrents, la présence de bénévoles aux ateliers de réparation au Café Cantine n'est plus assurée aux rendez-vous... En août, nous n'étions que 2, Adrien et Alexis, pour l'atelier. Si en septembre aucun atelier n'a lieu en raison de la bourse aux vélos, la question de la poursuite de nos ateliers de réparation au Café Cantine se pose.

Pour rappel, l'accord initial était de faire les ateliers de réparation en échange du prêt du garage (toujours en cours) pour le triporteur et nos affaires. Cet accord est gagnant-gagnant, a créé une animation régulière et en plein dans les objectifs du QPV pour le Café Cantine ; nous a permis de nous faire découvrir tout en ayant un point chaud à proximité.

Seulement, les conditions de travail en extérieur ne sont pas agréables, et cela a conduit à l'essoufflement de bénévoles pourtant auparavant investis. Les dates des ateliers de réparation doivent être posées deux mois à l'avance pour que le Café Cantine puisse en faire la communication ; mais les bénévoles ne s'engagent pas deux mois en amont sur leur présence ! Se pose également la question du devenir de l'atelier avec l'arrivée future du local.

Si Françoise propose d'arrêter, Gaston pense cependant que ce serait un mauvais message que d'arrêter complètement nos ateliers de réparation. Il y a un fort risque « d'oubli » de l'association, de la part des usagers et des décideurs pour le local.

Adrien a suggéré de reporter l'atelier d'octobre au samedi 19 octobre (ou 26 à confirmer) ; et au samedi 22 décembre, en simultané avec l'atelier de décoration du triporteur pour la véloparade.

On verra pour la suite pour la poursuite des ateliers de réparation en 2025.

## **VIII – Point aménagements**

### **Problème de bordure à Allez-et-Cazeneuve**

On revient sur l'histoire des travaux réalisés par la mairie d'Allez-et-Cazeneuve sur la voie verte entre Bias et Sainte-Livrade-sur-Lot. La mairie a fait réaliser une écluse au niveau de la traversée de la voie verte, pour la sécuriser ; mais l'artisan a posé des bordures en travers de la voie, défoncé la piste cyclable et remplacé le goudron par du sable. Les bordures sont trop hautes et promettent des risques de chute.

S'ouvre une discussion autour des responsabilités et compétences voirie. Comme évoqué en précédent CA, on manque terriblement dans le département de compétences sur les voiries cyclables, à toutes les strates décisionnaires et techniques. Adrien doit écrire un mail à la mairie d'Allez-et-Cazeneuve pour demander une reprise des travaux et les prévenir qu'en cas d'accident sur la voie verte, la responsabilité de la commune serait engagée.

### **Avis favorable avec réserves du commissaire-enquêteur pour la voie verte vers Rogé**

Le Commissaire-Enquêteur a rendu son avis concernant la DUP pour la voie verte vers Rogé : favorable, avec de nombreuses réserves. Le projet va prendre maintenant des plombs à être démelé. Le dossier est maintenant dans la main du Préfet.

### **Aménagement du quartier du Passage à Fumel**

Suite au recours contre la rue Léon Jouhaux, nous sommes conviés aux réunions de chantier du projet de réaménagement du quartier du Passage. Florentin a été présent à une première réunion de chantier, en juillet, dont les principes d'aménagements ont ensuite été remis en question par la commune lors

de la dernière réunion. Adrien a fait savoir par mail que cela n'était pas acceptable. Florentin demande la stratégie à avoir pour la future réunion. Il faut faire comprendre que cette remise en question n'est pas acceptable, qu'il est encore moins acceptable de remettre les cyclistes sur la route, rappeler que nous sommes sollicités suite à un recours, et qu'on irait tout droit vers un nouveau recours !

La végétalisation doit sauter sur le pont si c'est pour avoir une voie mixte de 1,80 m de large !

### **Rue Jeanne d'Arc à Bias**

Suite à la destruction d'un bâtiment sur la rue Jeanne d'Arc, un projet d'aménagement de voirie sans infrastructure cyclable est prévu sur la rue Jeanne d'Arc, entre Villeneuve-sur-Lot et Bias. Le projet prévoit la création de trottoirs **en sable** et une chaussée à double sens, en zone 30. Les carrefours avec priorité à droite seraient remplacés par des mini-giratoires très idiots ; la traversée de la voie verte serait sécurisée... avec îlot central, bordures et double dose de panneaux stop pour les cyclistes !

Clairement, le projet n'est pas conforme à la loi, tout comme d'autres projets portés par la CAGV (route de Peyroutas à Saint-Antoine-de-Ficalba). L'enjeu cyclable sur la rue existe (liaison depuis Bias et le quartier Saint-Etienne jusqu'à la voie verte, en lien avec le Cami de Pastourel), mais à moins d'un sens unique, il n'y a aucun aménagement cyclable à espérer.

La rue Jeanne d'Arc est parallèle à l'avenue Jacques Bordeneuve, qui doit elle être dotée d'aménagements cyclables en site propre vu le fort trafic et l'intérêt commercial de l'avenue.

En contre-partie de la mise à sens unique de la rue de la Fraternité, nous acceptons de ne pas aller au recours sur la rue Jeanne d'Arc. Demander cependant la priorité de la voie verte sur la voie cyclable, et la suppression des bordures prévues.

## **X — Événements**

### **Animation au lycée à la rentrée pour inaugurer la piste cyclable vers le lycée**

Comme évoqué au précédent CA, il est souhaité d'organiser une animation pour inciter les lycéens à se rendre à vélo au lycée via la nouvelle piste sur l'avenue d'Agen. Cela créerait une animation positive autour d'un aménagement cyclable, incitant les décideurs à en développer, cela inciterait aussi les élèves à se rendre de manière générale au lycée à vélo, et nous pourrions inviter la mairie à *inaugurer* la piste cyclable, afin d'en avoir enfin une communication officielle !

Le rétroplanning a été respecté : le Proviseur a été contacté et est partant, la Préfecture a été informée. Le matériel de sécurité routière sera à récupérer à la Préfecture début septembre (c'est par ailleurs la dernière année que nous aurons des éclairages).

Il est suggéré d'organiser un petit-déjeuner à l'arrivée, avec viennoiseries, pruneaux d'Agen et jus de fruits. Il y aurait distribution d'éclairages et matériel de sécurité routière aux cyclistes en besoin, voire légère révision mais les élèves n'auront probablement pas le temps. Il faut demander en plus 30 barrières pour augmenter le stationnement vélo du lycée. L'opération aurait lieu **le vendredi 4 octobre** de 7 h 30 à 10 h 15, afin de couvrir les entrées de 7 h 55, 8 h 55 et la récréation du matin. À la question d'Alexis, il est remarqué qu'il n'y aura pas trop de pause, car si effectivement il y aura un grand *rush* au début, on constate qu'il y a toujours des élèves présents en amont de l'heure d'entrée.

Par ailleurs, Adrien compte inviter la Mairie à organiser une inauguration de la piste cyclable jusqu'au lycée, avec médias. Nous ne le ferons pas si la mairie ne souhaite pas le faire, mais il serait dommage de ne pas profiter de cet événement pour le faire.

Seront présents : Alexis, Gaston, Martine, Florentin, Annick ?, Claude ?

Alexis devrait récupérer le triporteur au garage, avec l'oriflamme et le matériel, voire les boissons. Il faudra quelqu'un pour récupérer les viennoiseries le matin.

### Achats :

- 75 croissants, 75 chocolatinnes, à la boulangerie Brossier de la rue de Pujols ;
- 10 kg de pruneaux d'Agen (Lou Prunel?) ;
- 50 L de jus de fruits (où ça?).

Il faut assez vite s'occuper des commandes. Pour rappel, faire un reçu ou facture à l'ordre de Villeneuvois à vélo.

### **Bourse aux vélos**

La bourse aux vélos aura lieu le samedi 14 septembre 2024, sur l'allée Paul Nasse. Le planning est :

- 8 h – 9 h : installation ;
- 9 h – 12 h : dépôt des vélos ;
- 12 h – 12 h 30 : pause déjeuner ;
- 12 h 30 – 17 h : vente des vélos ;
- 17 h – 18 h : récupération des vélos invendus ou des gains ;
- 18 h – 19 h : désinstallation.

Gaston, pas disponible, amènera son parasol chez Francis en amont pour l'amener le samedi. Francis s'occupera de poser le mercredi les panneaux de signalisation « interdit de stationner » avec l'arrêt.

### **Eco'Village d'Horizon Vert**

Horizon Vert organise dimanche 6 octobre son Eco'Village sur le boulevard Danton, à Villeneuve-sur-Lot. La route devant l'église Saint-Etienne sera fermée pour l'occasion. Le thème cette année est « les mobilités » et Horizon Vert souhaite nous avoir comme partenaire privilégié.

Francis raconte ce qui est prévu :

- atelier de réparation pour Villeneuvois à vélo (merci Eddy!) ;
- conférence avec une sociologue sur les mobilités ;
- Francis souhaite venir des start-up sur les vélos innovants ;
- débat sur le ferroviaire avec Mme Prellon, vice-présidente de la CAGV.

Finalement, pas de balade de prévue autour de la ville, car il y a un souhait de ne pas éloigner les participants à l'Éco-Village, du lieu principal. Une balade sur voie verte à la découverte du film « Vive les microbes ! » est prévue le mardi précédent dans le cadre des événements annexes à l'Éco-Village. Alexis s'occupe de l'encadrement.

Eddy tiendrait l'atelier de réparation (à confirmer?) ; nous participerions avec un stand. Qui le tient ? Adrien ne sera pas là. Pas de réponse.

## **X – Débat autour d'une adhésion croisée entre Villeneuvois à vélo et VCTB**

Francis, Président de l'association VCTB et porteur du projet de Vivier, à l'initiative du Mouvement 3D, souhaite développer un partenariat entre Villeneuvois à vélo et VCTB, pour soutenir plus globalement les initiatives en faveur du développement durable, et le projet de Vivier au parc Saint-Cyr. Cela passerait par l'adhésion de Villeneuvois à vélo au Mouvement 3D, futur collectif d'associations autour du développement durable.

Il fait le constat qu'on parle beaucoup de développement durable mais avec peu d'actions concrètes. Les initiatives sont individuelles ou entre associations qui ne se parlent pas assez. Durant les précédentes élections, aucun parti n'a mentionné le développement durable. Il souhaite créer un mouvement inter-associatif afin de peser plus sur les décisions, en faveur du développement durable. Le projet Saint-Cyr n'est qu'un exemple de coopération, il pourrait y en avoir sur des plus petits projets. L'idée est avant tout de lancer une coopération entre associations autour du développement durable.

Faustine résume : Francis souhaite que Villeneuvois à vélo rejoigne un mouvement non encore créé, entre associations, pour porter une voix commune sur des sujets de développement durable. Seulement, quel est l'intérêt pour Villeneuvois à vélo ?

Adrien précise son avis. Historiquement, il n'a jamais voulu que l'association s'engage dans des collectifs d'associations, car cela fait peser sur Villeneuvois à vélo le poids de la responsabilité politique d'autrui. Pourtant, Émilie souhaitait pendant longtemps que nous rejoignons « Enjeux durables » le collectif d'associations d'éducation à l'environnement, dont fait parti Les Bénévoles du 47, Horizon Vert, Au fil des séounes... avec qui nous avons organisé des événements. Mais adhérer à un collectif, c'est adhérer à ses valeurs (dans le sens-même du terme « adhérer ») et y être solidaire. Or, quel intérêt pour Villeneuvois à vélo de partager cela ? Le risque est plutôt d'engager l'association dans des collectifs cônoté politiquement, qu'on fasse porter sur l'association des actions d'autres structures, ou qu'on soit catalogué en fonction des couleurs d'autres structures. Très concrètement, pour Adrien, Villeneuvois à vélo n'a pas à s'associer avec STOP LGV 47 ou la SEPANLOG, quand bien même les objectifs de développement durable soient communs. Dans un autre registre, Villeneuvois à vélo aurait eu toute légitimité à se positionner contre le projet RN 21 créneau de Monbalen, voire à attaquer l'autorisation environnementale au tribunal administratif (ce qui aurait sûrement conduit à la fin du projet), mais nous ne l'avons pas fait car ce n'était pas dans l'intérêt de l'association qui aurait été bannie à vie des cercles décisionnaires. Dans un troisième registre, Adrien malgré ses volontés pro-ferroviaires n'a jamais proposé que l'association appelle publiquement au retour du train à Villeneuve. Nous nous sommes positionnés contre la voie verte sur voie ferrée en vue d'une potentielle réouverture, mais se battre pour la réouverture n'est pas un des objectifs partagés par Villeneuvois à vélo.

Francis considère qu'au contraire, Villeneuvois à vélo a toute légitimité à participer à ces actions, dans le sens plus large d'actions pour le développement durable.

*In fine*, ce sont deux doctrines qui s'opposent :

1. l'indépendance totale, et la non-participation à tout collectif d'associations (hors sujets purement vélo ou mobilité), afin de garder une neutralité par rapport aux élus ;
2. la participation de Villeneuvois à vélo à des initiatives en faveur de l'environnement et du développement durable, au-delà des sujets vélo *stricto sensu*.

Gaston : « *Il faut l'assumer.* » Le risque est d'être amalgamé et honni à cause de supposés positionnements politiques.

Annick considère que les adhérents ne regardent pas tout cela. Faustine rappelle que les liens sociaux entre êtres humains ne se font pas avec un contrat inter-associatif, mais entre personnes lors de rencontres, et ne voit pas l'intérêt de se coller une étiquette. Julien rappelle aussi que la plupart des personnes qu'il rencontre pour l'asso sont des personnes précaires qui recherchent un vélo avant tout pour aller travailler, et pas du tout pour les enjeux environnementaux. Il ne se voit pas parler éducation à l'environnement à ces personnes qui souhaitent avant tout un mode de transport.

Françoise rappelle que tout le travail de Villeneuvois à vélo est le fruit historique du travail des 30 années de Roue Libre, association autour du développement durable, qui a permis des nombreuses avancées. Gaston approuve, nous sommes reconnaissants du travail fait, mais la question ici n'est pas autour du passé mais des engagements futurs. Chelo et Gaston trouvent que cette question est une question de stratégie, de positionnement politique. Adhérer nous engage.

Francis rappelle son objectif d'arriver à un regroupement d'associations... « *qui n'ont pas les mêmes moyens d'association* », rajoute Gaston. Mélanger les choses peut emmener de la confusion.

Pour donner un exemple très concret, Adrien trouve que Villeneuvois à vélo n'aurait pas sa place au sein d'un collectif avec une association qui manifeste contre l'Aérofestival. Certes nous sommes d'accord sur le sujet pollution et rêve de l'aviation qui est à bannir, mais ce n'est pas l'objectif de Villeneuvois à vélo. Julien rajoute : « *Théoriquement, on se fiche que les gens aillent à l'Aérofestival, pourvu qu'ils aillent à vélo.* » Être engagé avec des associations luttant contre l'Aérofestival nuirait à notre stratégie. Libre à chacun, en tant que personnes physiques, de s'engager ou non dans des associations sur tel ou tel objectif.

Adrien propose de mettre aux voix la question « *Souhaitez-vous que Villeneuvois à vélo garde une indépendance et n'adhère pas à des collectifs d'association (hors vélo ou mobilité) ?* ». Francis conteste la formulation de la question, car ce n'est pas en s'engageant dans un collectif que l'on perd en indépendance.

Après discussions, la question suivante est posée : « *Villeneuvois à vélo souhaite-t-il adhérer au Mouvement 3D ?* » Francis approuve la formulation de la question.

Résultat des votes : 1 vote pour, 4 votes contre, 3 abstentions. Il est décidé que Villeneuvois à vélo n'adhèrera pas au Mouvement 3D.

## **XI — Rando vélo et culture pour la Fête des voies vertes**

Alexis pose la question de l'action de Villeneuvois à vélo dans le cadre de la Fête des voies vertes, prévue le 21 septembre. L'A3FV nous sollicite afin que nous organisions quelque chose pour la 20<sup>e</sup> édition de cette Fête des voies vertes. Plusieurs idées avaient été lancées initialement : une balade au cinéma *L'Utopie* pour aller voir un film, par la voie verte du Livradais ; une rando vers un lieu pour les Journées Européennes du Patrimoine... Qu'a-t-il été décidé ?

Rien n'a été finalement décidé, ce sera à revalider en interne par le groupe de travail randos vélo et culture d'ici le 1<sup>er</sup> septembre.

---

Prochains événements :

- 7 septembre : forum des assos de VéLot à Saint-Pastour ;
- 14 septembre : bourse aux vélos, allée Paul Nasse ;
- 21 septembre : Fête des voies vertes : rando journée du patrimoine ;
- 2 octobre : rando vers le cinéma *L'Utopie* dans le cadre de l'Éco-Village d'Horizon Vert ;
- 4 octobre : opération *Au lycée à vélo !* au lycée ;
- 6 octobre : Éco-Village d'Horizon Vert, boulevard Danton à Villeneuve-sur-Lot ;
- 26 octobre (à confirmer) : prochain atelier de réparation au Café Cantine.

La réunion se termine à 17 h 15. Prochain CA le 26 octobre (à confirmer), au Café Cantine.